



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67095>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-67095**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Sénat

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Rénovation du système de vidéoprotection du Sénat

Description : Rénovation complète du système de vidéoprotection du Sénat, comprenant notamment les prestations et travaux suivants : fourniture, pose et raccordement des caméras, déploiement d'un nouveau réseau haut débit radio, mise en place d'une solution logicielle de traitement, d'enregistrement et de stockage des signaux vidéo, fourniture, pose et raccordement des écrans de visualisation correspondants.

Identifiant de la procédure : 1bdbf0ef-577b-4b8c-ac66-fa5d1dc4e077

Identifiant interne : SENAT-DAPJ_2024_016

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Palais du Luxembourg, Jardin du Luxembourg, et dépendances 15 rue de Vaugirard

Ville : PARIS

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,232,625 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : En application de l'article R.2132-5 du code de la commande publique, les diagnostics "amiante" et "plomb" et les annexes 9 à 15 du CCTP ne seront portées à la connaissance que des seuls candidats admis à soumissionner selon deux modalités : transmission par voie électronique via le profil d'acheteur et, pour ce qui concerne les annexes 14 et 15, consultation sur place au Sénat (articles 4.3.1 et 4.3.2 du règlement de consultation). Par ailleurs, en application de l'article L. 2153-1 du code de la commande publique (article 8.2 du règlement de consultation), seuls les opérateurs issus de l'UE ou des États parties à l'AMP peuvent être admis à soumissionner. Il est précisé que la visite du site, qui ne sera possible que pour les seuls candidats admis à soumissionner, est fortement recommandée (article 9.1 du règlement de consultation). Enfin, les candidats admis à soumissionner pourront être auditionnés pour préciser la teneur de leur offre, sans négociation possible.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Corruption : Les autres motifs d'exclusion sont ceux définis aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Rénovation du système de vidéoprotection du Sénat

Description : L'opération faisant l'objet du présent marché consiste en la rénovation complète du système de vidéoprotection du Sénat, comprenant notamment les travaux et prestations suivants : fourniture, pose et raccordement de caméras, déploiement d'un nouveau réseau haut débit radio, mise en place d'une solution logicielle de traitement, d'enregistrement et de stockage des signaux vidéo, fourniture, pose et raccordement des écrans de visualisation correspondants.

Identifiant interne : SENAT-DAPJ_2024_016

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 03/02/2025

Date de fin : 31/07/2026

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - capacités économiques et financières : 30 %, appréciées sur la base du chiffre d'affaires (chiffre d'affaires global d'une part, et chiffre d'affaires spécifique aux prestations similaires au présent marché d'autre part) ; Documents demandés à ce titre dans le dossier de candidature : 5) des preuves acceptables justifiant de la possibilité pour le candidat de participer à la consultation , à savoir : . chiffre d'affaires annuel général et chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations faisant l'objet du marché au cours des trois dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - capacités techniques et professionnelles : 70 %, appréciées au regard des sous critères suivants : . qualifications professionnelles et références clients de l'entreprise particulièrement celles portant sur des prestations similaires au présent marché, d'un volume comparable, effectuées en site occupé, dans un environnement patrimonial comparable de type monument historique (50 %) ; . moyens humains et techniques de l'entreprise (noms et qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques) proposés pour l'exécution du marché, dispositif sécurisé de transmission et conservation des documents sensibles liés à l'exécution du marché - (50 %). La détention du certificat « NF Service & APSAD - Systèmes électroniques de sécurité - Service d'installation et de maintenance » dans le domaine de la vidéosurveillance constitue un niveau minimal de capacité au sens de l'article R. 2142-2 du code de la commande publique. Tout autre moyen de preuve équivalent des capacités techniques et professionnelles des candidats, notamment tout certificat équivalent d'organisme établi dans un autre État membre de l'Union européenne, sera néanmoins admis. Documents demandés à ce titre dans le dossier de candidature : 1) la lettre de candidature et d'habilitation du candidat : imprimé DC1 , dûment complété et comportant une adresse électronique valide à laquelle pourra être envoyée toute correspondance relative à la présente consultation ; 2) la déclaration du candidat : imprimé DC2 , dûment complété et accompagné, si le candidat est en redressement judiciaire, de la copie du jugement prononcés , <https://ted.europa.eu/TED Page 2/5> justifiant l'habilitation à poursuivre son activité pendant la durée du marché ; 3) une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux

articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ; 4) une preuve d'assurance en cours de validité pour les risques professionnels responsabilité civile et responsabilité décennale ; 5) des preuves acceptables justifiant de la possibilité pour le candidat de participer à la consultation, à savoir : a/certificat précité « NF Service & APSAD - Systèmes électroniques de sécurité - Service d'installation et de maintenance » délivré par l'AFNOR et le CNPP (référentiel de certification NF 367-I80) pour le domaine d'activité de la vidéosurveillance, ou tout autre moyen de preuve équivalent ; b/ références des principales prestations fournies sur les trois dernières années, en détaillant particulièrement les prestations similaires au présent marché (au volume comparable, effectuées en site occupé, dans un environnement patrimonial comparable de type monument historique) ; ces références seront datées, précises, chiffrées, vérifiables et mentionneront les coordonnées d'un interlocuteur ; c/ déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Description : - valeur technique : 60 %, appréciée au regard des sous-critères suivants : . adéquation de l'équipe proposée pour l'exécution du marché (25 %) ; . qualité et adéquation au projet de la solution et des produits proposés, appréciées notamment sur la base des architectures, synoptiques et fiches techniques présentées (30%) ; . qualité de la méthodologie, tant pour la préparation du chantier que pour l'exécution des prestations (40%) ; . prise en compte des impératifs liés au développement durable (5 %)

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/07/2024 à 11:00

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 23/09/2024

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Retenue de garantie de 5 % ou de 3 % pour les PME. La retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande à l'exclusion de toute caution personnelle même solidaire .

Date limite de réception des demandes de participation : 12/07/2024 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel : délai légal d'attente de 11 jours prévu par l'article R.2182-1 du code de la commande publique : référé contractuel : 31 jours à compter de l'avis d'attribution ; recours de pleine juridiction : 2 mois ; recours pour excès de pouvoir : 2 mois. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris Tel : +33144459400 courriel : greffe.taparis@juradm.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

TED eSender : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Sénat

Numéro d'enregistrement : 11000002300017

Adresse postale : 15 rue de Vaugirard

Ville : Paris

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Cécile RISPAL, Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins

Adresse électronique : dapj-dmoaaf-commande-publque@senat.fr

Téléphone : 0142342210

Adresse internet : <https://www.senat.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 11000005500041

Département : 75004

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Adresse internet : <https://www.paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e5ef468d-b5b7-45b3-9c69-d3f8702c3764 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/06/2024 à 13:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2024